



Ouest **Rhodanien**  
Communauté d'agglomération

# Coronavirus-covid 19

## Plan de continuité d'activités

Novembre 2020

Comme annoncé dans le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, les services publics doivent être maintenus dans leur grande majorité, mais le télétravail doit être organisé et favorisé autant que possible.

En vertu de cette volonté, mais également en tenant compte des recommandations sanitaires et pour garantir la sécurité de son personnel, la COR a mis en place le plan de continuité suivant.



### Continuité du service public :

#### I) Accueil du siège à Tarare :

- Un agent est présent tous les jours (par roulement) pour assurer le standard téléphonique, l'accueil des personnes extérieures sur rendez-vous uniquement, sauf exception (Elus, gendarmerie, services de la poste...)
- Seront présents également au moins un cadre de la Direction Générale et un agent par services de la COR par roulement (hors personnes vulnérables qui devront rester en télétravail) en respectant la règle d'une seule personne par bureau.

#### II) Autres sites

- L'antenne de Cublize, les bureaux du service Ordures Ménagères à Thizy les Bourgs, le service Tourisme, les Musées, le tiers-lieu de Lamure-sur-Azergues, l'accueil des pépinières et hôtels d'entreprises continuent leur activité en présentiel par roulement, lorsque c'est possible, pour assurer l'accueil physique et téléphonique, le traitement des courriers et éventuellement assurer d'autres missions au sein de la COR en fonction des besoins du service public.
- Le centre Nautique Aquaval est uniquement accessible aux groupes scolaires et périscolaires. Les personnels en surnombre sont affectés à d'autres missions.
- Les Ecoles de musique sont fermées au public, mais les responsables restent joignables et des cours en visioconférence pourront être organisés. Les professeurs privés d'enseignement pourront être appelés sur d'autres missions.

#### Lac des Sapins :



- Le Lac des Sapins reste ouvert au public. Mais les activités nautiques sont interdites.
- La ferme Jean Recorbet et la Maison de l'Europe sont fermées au public.



- Maintien de la collecte des déchets avec distribution de matériels de protection par l'assistant de prévention (gants, masques, gels hydro-alcooliques, lingettes désinfectantes).

- Les déchèteries restent ouvertes, en particulier pour les professionnels, mais leur accès pourra être réglementé plus strictement.



## Le télétravail redevient la norme :

- Tout agent de la COR, en capacité de télétravailler, doit être placé en télétravail de manière régulière, dans la mesure des moyens matériels dont il dispose.
- les activités non « télétravaillables » sont maintenues en présentiel par roulement au sein des services ;
- En cas d'activité réduite par la fermeture partielle ou totale d'un site, les agents pourront se voir confier, au cas par cas, d'autres missions que celles qu'ils effectuent habituellement ;
- Service informatique : au moins une personne reste présente à Cublize et une à Tarare, le reste de l'équipe télétravaille dans la mesure du possible. Si nécessité d'une intervention sur site, l'agent le plus proche du lieu se déplacera, par décision de l'agent régulateur.
- Seul un agent vulnérable qui n'est pas en mesure de télétravailler, sera placé en autorisation d'absence sur justificatif médical.

.....



**Constitution d'une équipe de désinfection des bâtiments de la COR**, dont l'organisation sera supervisée par les responsables du service Espaces Aquatiques en collaboration avec l'assistant de prévention. Le responsable technique du Lac des Sapins, le gestionnaire du patrimoine et la responsable du service gestion des déchets, géreront l'accès aux différents sites. L'équipe de désinfection interviendra quand les locaux seront inoccupés, selon une fréquence qui évoluera en fonction des priorités liées à l'évolution de la situation sanitaire.



**Un justificatif permanent sera donné aux personnes effectuant ce service.**

.....

## Autres informations



**Concernant l'eau potable et l'assainissement**, les délégataires (Veolia et Suez) ont pris toutes les mesures pour assurer la continuité du service. Les agents techniques de la COR qui sont en télétravail ou de permanence seront aussi disponibles.



• En ce qui concerne la **mobilité** : l'ensemble des services fonctionne dans le plus strict respect des dispositions réglementaires.

.....

• Toute personne qui sera amenée à se déplacer au siège ou sur un autre site de la COR, devra avoir en mains son justificatif de déplacement dérogatoire, signé du DGS.

.....

## Suivi du PCA :

**le Comité de Direction continuera à se réunir les lundis après-midis en visio-conférence.**

.....



Pour rappel numéro accueil : **04 74 05 06 60**

*Dans la mesure du possible les appels sont basculés sur les portables des agents.*